

Rapport sur résultats d'analyses d'eau potable

Commune de Lucens
Service des Eaux
Responsable : Marcel Rey

Motif des analyses : Autocontrôle du réseau d'eau potable de Curtilles
Date des prélèvements : 7 avril 2025

Provenance de l'eau potable, période du 1^{er} janvier au 31 mars 2025

- Curtilles : 100 % eau de source traitée aux rayons ultra-violets
 - 30.4 % eau des 2 captages des sources du Rosex.
 - 57.3 % eau du captage des Biolles
 - 12.3 % eau du réseau de Chesalles (Vusy, Pra Pury et Marais)

Le prélèvement d'environ 30 m³/jour sur le réservoir de Chesalles nous permet de renouveler en permanence l'eau contenue dans la conduite de liaison.

Le réseau de Curtilles est relié à celui de Lucens et environ 180 m³/jour sont prélevés par cette dernière commune.

Paramètres analysés :

- Bactériologie (germes aérobies, E. coli et Entérocoques)
- Physico-chimiques (nitrate, calcium)
- Produits phytosanitaires (50 composés)

Bactériologie :

La qualité bactériologique de l'eau potable du réseau de Curtilles est excellente. Aucun germe d'origine fécale (Escherichia Coli, entérocoques) n'a été décelé. Même les germes aérobies sont quasiment inexistantes.

Dureté :

L'eau est plutôt dure dans notre région. Ceci provient de l'importante quantité de calcium et de magnésium présente dans l'eau potable.

Sur le réseau de Curtilles, nous mesurons un taux stable par rapport à l'année dernière de 37.4° Français.

Ce taux est plus important sur la source des Biolles (39.5° F) que dans l'eau du Rosex (34.5°F).

Nitrate :

Le captage des Biolles est particulièrement touché par le nitrate. Ce printemps le taux relevé de 44.6 mg/lit. dépasse la norme admise de 40 mg/lit.

Cette eau se mélange dans le bassin de la station de pompage avec celle des captages du Rosex qui en contient beaucoup moins. Soit 20 mg/lit pour le captage Nord et seulement 9.9 mg/lit pour le captage Est.

Cette dissolution nous permet de desservir le village de Curtilles et d'alimenter en partie la commune de Lucens avec de l'eau contenant 35.9 mg/lit de nitrate.

Produits phytosanitaires et micropolluants.

50 produits phytosanitaires ont été recherchés sur l'eau des sources alimentant Curtilles.

43 n'ont pas été descellés.

Des traces de 7 produits ont été identifiées. 6 sont présent en très faibles quantités et largement en dessous des normes requises.

Le seul de ces produits qui nous pose problème est le métabolite de chlorothalonil nommé R 417811. L'analyse effectuée sur le prélèvement de la fontaine du village en révèle 0.238 µg/lit.
(Norme admise : 0.100 µg/lit).

Curieusement et inversement au nitrate, cette substance chimique se retrouve principalement dans les captages du Rosex !

Ainsi le captage Nord en contient 0.291µg/lit. et quasiment la même valeur est relevée dans le captage Est (0.289 µg/lit.).

Le mélange avec le captage des Biolles (0.116 µg/lit.) est ainsi bénéfique et ramène ce taux de chlorothalonil à 0.238 µg/lit. dans le réseau de Curtilles.

Nous constatons que ce taux n'a que peu évolué ces deux dernières années. Ceci malgré l'interdiction du produit phytosanitaire qui en est la cause.

La grande majorité des ressources de notre région est malheureusement touchée par ce métabolite.

Service des eaux de Lucens